

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE**

Département
DE L'AUDE

Séance du cinq décembre deux mille cinq
Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents : Mme Yvette BARBANSON, Melle Irène BENARD, M.M. Gérard CRIBAILLET, Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, MM. Bernard GEA, Aimé LAFFON, Louis MOLVEAU, Alain SABLAIROL, Louis VIC.

Excusé : M.M. Didier CODORNIU, Ange MANDELLI, Gilbert PLA.

N°B-104/2005

OBJET : DIAGNOSTIC DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE NARBONNE - DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Rapporteur expose :

Les réseaux d'assainissement de la Commune de Narbonne ont fait l'objet en 1997 d'un diagnostic et d'un schéma directeur d'assainissement qui ont débouché sur le zonage d'assainissement de son territoire.

Il convient d'actualiser cette étude pour préparer au mieux les ambitieux programmes de renouvellement et d'extension que la C.A.N. vient d'engager dans le cadre de sa charte « Eau'Dyssée ».

Le montant du diagnostic des réseaux d'assainissement de Narbonne est estimé à 100 000,00 € HT.

Il convient pour financer cette opération de solliciter Monsieur le Président du Conseil Général et l'Agence de l'Eau pour l'obtention de la subvention la plus large possible.

Je vous propose :

- de solliciter Monsieur le Président du Conseil Général, et l'Agence de l'Eau, afin d'obtenir l'aide financière la plus large possible,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document de type administratif technique ou financier se rapportant à ce dossier.

Le Bureau adopte à l'unanimité.

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus
Copie certifiée conforme.

Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa réception
en Sous-Préfecture

le :
et de sa publication

le :

Le Président,

Michel MOYNIER.

